

# **RAPPORT DE LA 9<sup>e</sup> CONFÉRENCE PANAFRICAINNE**

## **APERÇU**

---

Ce rapport porte sur les débats de la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine, dont il présente les différentes séquences, y compris le Forum Jeunesse. Il revient sur les travaux menés en séance plénière et dans le cadre des deux commissions par les différents groupes de travail thématiques.

Il synthétise les décisions et les recommandations qui ont été adoptées et comprend plusieurs annexes.

## **INTRODUCTION**

---

La 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 9 au 12 avril 2017, et a été organisée par la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire, avec l'appui du Gouvernement ivoirien.

Cette conférence régionale quadriennale est une réunion statutaire des Sociétés nationales africaines et vise les objectifs suivants : (1) la promotion de la coopération, du travail en réseau et des partenariats parmi les Sociétés nationales africaines ; (2) l'identification des préoccupations et des problèmes humanitaires communs ; (3) l'élaboration de stratégies communes de mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale de la Fédération internationale et des résolutions du Conseil des Délégués et de la Conférence internationale ; (4) la formulation de propositions à l'attention du Conseil de direction sur des questions touchant à l'Assemblée générale et aux organes statutaires du Mouvement.

La 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine a reconduit le thème principal de la 8<sup>e</sup> Conférence panafricaine, tenue à Addis-Abeba en 2012. En effet, dans le cadre du Plan d'action adopté en 2012, les Sociétés nationales africaines s'étaient engagées à rechercher davantage d'investissements nationaux, régionaux et internationaux afin de pouvoir fournir des services plus durables et efficaces aux communautés, aux groupes et aux personnes vulnérables.

La Conférence s'est articulée autour de la thématique « Investir en Afrique », avec deux pistes de réflexion stratégique : (1) investir dans les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge pour travailler autrement ; et (2) investir dans la résilience des communautés en valorisant le rôle des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics et en redéfinissant les partenariats stratégiques. La Conférence a constitué une plateforme privilégiée de réflexion sur des actions humanitaires ciblées et efficaces.

Parmi les participants, figuraient les représentants de 52 pays africains, les Sociétés nationales partenaires, le CICR et des organisations non gouvernementales, ainsi que des représentants du gouvernement et du secteur privé. La 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine s'est déroulée en plusieurs temps forts : (1) un Forum Jeunesse, qui a constitué une plateforme privilégiée d'échanges d'informations et d'expériences entre les jeunes des différentes Sociétés nationales ; (2) un débat général sur le thème « Investir dans le leadership de l'Afrique, la gouvernance, la durabilité et la résilience » ; (3) un débat sur les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba ; (4)

deux commissions plénières, qui ont porté sur les thèmes subsidiaires de la Conférence et se sont subdivisées chacune en quatre groupes de travail.

### COMMISSION A : Investir dans les Sociétés nationales pour travailler autrement

1. Que devraient faire les Sociétés nationales africaines pour aborder les problèmes d'intégrité, de leadership et de gouvernance ?
2. Comment les Sociétés nationales africaines se concentreront-elles sur le développement des capacités des systèmes et des ressources humaines ?
3. Quelles sont les perspectives de la jeunesse et des volontaires pour élaborer de nouvelles dynamiques de travail ?

### COMMISSION B : Investir dans la résilience des communautés : localisation de l'aide, rôle d'auxiliaire et partenariat

1. Comment renforcer les capacités et les compétences des communautés dans la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles, à l'insécurité alimentaire, aux problèmes de santé et aux conséquences des changements climatiques ?
2. Comment renforcer le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales africaines ?
3. Quels types d'investissements et de partenariats (Mouvement, secteur privé, institutions régionales, banques de développement et Union africaine) seraient propices au renforcement des capacités et à la durabilité des Sociétés nationales africaines ?
4. Les Sociétés nationales africaines et les questions de la migration

L'approche stratégique ciblée liée aux résultats et aux enseignements tirés de la Conférence précédente a abouti à un plan d'action qui jette les bases de Sociétés nationales résilientes, à même d'assumer leur rôle pleinement et de façon pérenne.

## FORUM JEUNESSE

---

Plus de 60 délégués de la jeunesse des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Afrique ont pu échanger et partager des idées novatrices sur le rôle de la jeunesse face aux enjeux humanitaires en Afrique.

Le Forum Jeunesse s'est tenu en présence de plusieurs personnalités, dont le président de la Fédération internationale, le vice-président pour la région Afrique, la présidente de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire, le secrétaire général de la Fédération, les vice-présidents de la Fédération, M. Masai Ujiri, invité spécial, ainsi que la directrice régionale pour l'Afrique.

Le Forum a débuté par des allocutions qui ont mis l'accent sur l'engagement des jeunes dans les Sociétés nationales africaines. Il faut noter que plus de la moitié des 16 millions de volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde ont moins de 30 ans.

Les dirigeants de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge souhaitent désormais se concentrer sur les priorités, les besoins et les droits des jeunes touchés par les catastrophes, les conflits, les déplacements forcés et d'autres crises humanitaires. Ils visent également à renforcer les compétences des jeunes afin de développer davantage leurs Sociétés nationales.

M. Masai Ujiri, d'origine nigériane, est l'actuel président du club de basketball des Toronto Raptors en NBA. Il a été joueur, recruteur et cadre dirigeant. Il a d'ailleurs été désigné meilleur cadre dirigeant de la NBA en 2013, le seul non-Américain à avoir remporté ce prestigieux trophée.

Il a transmis un message fort de réussite, fondé sur son expérience personnelle, et a encouragé les jeunes à suivre leurs rêves, à construire un projet de vie et à s'employer à l'atteindre, en faisant preuve d'initiative, de ténacité et de persévérance. Il a salué le rôle critique qu'ils jouent dans la gestion des différentes situations d'urgence et la réponse à ces situations. Il a incité les jeunes à percer dans leurs propres pays et pas spécifiquement à l'étranger.

Le Forum a insisté sur l'importance d'investir dans la jeunesse afin de relever les défis humanitaires en Afrique. Les jeunes ont rappelé le rôle crucial qu'ils jouent au sein de leurs Sociétés nationales, en intervenant dans les situations de crise et de catastrophe et en apportant une assistance aux communautés les plus vulnérables.

Les jeunes doivent, dès lors, être associés plus étroitement à la prise de décisions. Présents à l'ouverture du Forum Jeunesse, les dirigeants de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont salué ce message avec enthousiasme. Selon eux, la jeunesse est l'avenir, mais aussi le présent. La mobilisation des jeunes au sein des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doit être intensifiée. À l'unanimité, les jeunes ont insisté sur la nécessité, pour chaque Société nationale, de disposer d'une politique relative à la jeunesse.

À l'issue de leurs travaux, les jeunes africains ont adopté un plan d'action, dont les axes principaux sont les suivants : (1) élaboration de politiques nationales de la jeunesse contextualisées, par le biais d'approches inclusives pilotées par les jeunes, dans lesquelles la voix de la jeunesse est fortement représentée ; (2) création de structures nationales de la jeunesse, dans lesquelles la gouvernance et la gestion sont complémentaires ; (3) les points 1 et 2 s'appuient sur les initiatives précédentes de la Fédération (la Politique de la Fédération internationale relative à la jeunesse (2011) ; la Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse (2013) et les bonnes pratiques des Sociétés nationales).

Les réseaux Jeunesse africains sont répartis en différentes zones : Afrique de l'Ouest et Afrique centrale ; Afrique australe ; Afrique de l'Est ; Afrique du Nord. L'investissement dans la création de réseaux solides et performants permettra aux jeunes : (1) d'être informés et de partager des connaissances et des expériences ; et (2) de renforcer les capacités des jeunes leaders de manière qu'ils puissent aider les personnes les plus vulnérables. Les réseaux Jeunesse africains forment le plus grand réseau humanitaire au monde, mais ils doivent davantage tirer parti de leur potentiel et collaborer pour faire plus, faire mieux et aller plus loin.

En conclusion de ce Forum Jeunesse, les jeunes africains se sont engagés à (1) mieux structurer les réseaux Jeunesse sous-régionaux par une meilleure formalisation et des mandats bien définis ; et à (2) élaborer et présenter des plans d'action concrets de leurs réseaux sous-régionaux, et collaborer à leur mise en œuvre.

## **OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CONFÉRENCE**

---

L'ouverture officielle de la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine, le lundi 10 avril 2017, a commencé par un spectacle culturel dans une ambiance chaleureuse, en présence du vice-président de la République de Côte d'Ivoire, M. Daniel Kablan Duncan, de la première dame de Côte d'Ivoire, Mme Dominique

Ouattara, présidente d'honneur de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire, du président de la Fédération internationale, M. Tadateru Konoé, du représentant du chef du Gouvernement, M. Amadou Gon Coulibaly, du vice-président de la Fédération et président du Comité directeur de la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine, M. Abbas Gullet, de la présidente de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire et présidente de la Conférence, Mme Karidiata Souaré, ainsi que du secrétaire général de la Fédération, M. Elhadj As Sy, de la ministre de la Santé et de l'hygiène publique, Mme Raymonde Goudou Coffie, et de hauts responsables de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, d'organisations internationales, de missions diplomatiques, de partenaires du développement et du secteur privé.

Des allocutions ont été prononcées par plusieurs personnalités, dont M. Daniel Kablan Duncan, Mme Dominique Ouattara, M. Tadateru Konoé, M. Abbas Gullet, Mme Karidiata Souaré Koné, Mme Raymonde Goudou Coffie, Mme Christine Beerli, vice-présidente du CICR, et Mme Eva Von Oelreich, présidente de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La présidente de la Conférence a ouvert la cérémonie en souhaitant l'*akwaba* (bienvenue) aux participants et en les appelant à « réfléchir ensemble sur les priorités humanitaires actuelles du continent afin de déterminer les orientations du Mouvement pour les quatre années à venir ». Elle a précisé que le thème central, « Investir en Afrique », invitait à une série d'investissements dans les ressources humaines locales et la gouvernance des Sociétés nationales. C'est à travers le renforcement de leurs capacités institutionnelles et de leurs compétences que les Sociétés nationales pourront consolider leur rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics et d'acteurs de la société civile dans le domaine humanitaire.

Le vice-président pour l'Afrique a mis l'accent sur la bonne gouvernance, la transparence, la redevabilité, la mutualisation des expériences et la responsabilité collective au sein du Mouvement : « nous nous tiendrons mutuellement responsables, nous partagerons nos expériences, nous mettrons en évidence nos défis communs, nous proposerons conjointement des solutions. Cette réunion est essentielle pour l'avenir des Sociétés de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge en Afrique. »

Le président de la Fédération internationale a qualifié les conférences régionales « d'occasions pour faire un bilan général des actions entreprises depuis notre dernière réunion et nous demander si nous avons été performants. Les différentes thématiques de la Conférence montrent que les dirigeants des Sociétés nationales africaines ont eux-mêmes reconnu la nécessité d'améliorer leur efficacité pour contribuer à plus de confiance et de responsabilités. Nous devons être honnêtes avec nous-mêmes et avec les autres. Nous avons eu des succès : notre réponse commune à l'épidémie de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest en est un. L'épidémie a fait des milliers de victimes, mais elle en aurait fait bien davantage sans le dévouement et le courage des volontaires de la Croix-Rouge. C'est un point culminant de notre histoire collective. Comme notre secrétaire général, M. Elhadj As Sy, l'avait déclaré : « lorsque les autres [acteurs] sont partis, nous sommes restés et avons agi avec détermination et courage. Et ce faisant, nous avons sauvé des vies et c'est quelque chose dont je suis immensément fier. »

Il a rendu hommage aux 17 personnes qui ont péri dans l'attaque de Grand-Bassam, et à nos collègues, M. William Eteki Mboumoua, président de la Croix-Rouge camerounaise, et le Dr Tahar Cheniti, secrétaire général du Croissant-Rouge tunisien et membre africain du Conseil de direction.

Il a souligné que la réalisation de nos objectifs communs dépendait uniquement de l'approfondissement de notre tradition de convivialité à travers un travail commun, la responsabilité et le partenariat.

Le président de la République de Guinée, S.E. M. Alpha Condé, dans un message vidéo, a exprimé sa gratitude ainsi que celle de ses homologues' en Afrique de l'Ouest, aux Sociétés nationales pour la qualité du travail accompli pour sauver des vies face à l'épidémie de maladie à virus Ebola.

En tant que président en exercice de l'Union africaine, il a loué le travail effectué face à la crise alimentaire aiguë qui sévit en Éthiopie, au Soudan du Sud, en Somalie, au Nigéria et au Kenya, dans un contexte d'insécurité très préoccupant.

Il a souligné que la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine, en s'articulant autour d'un thème d'actualité, s'alignait parfaitement sur les options politiques que les États africains ont prises et qui consacrent le positionnement de l'Afrique par rapport aux objectifs de développement durable.

Il a réaffirmé qu'il était prêt à relayer auprès de ses pairs un plaidoyer pour un soutien accru aux personnes les plus vulnérables.

M. Daniel Kablan Duncan, qui a représenté le président de la République à cette importante cérémonie, a souligné que la forte présence de représentants du Gouvernement ivoirien traduisait tout l'intérêt pour le thème de la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine, à savoir, l'investissement en Afrique, qui attire l'attention des différents acteurs sur l'importance de cette problématique pour les pays africains, qu'il est donc nécessaire d'examiner en profondeur.

Il a ajouté que toutes les initiatives visant à accroître les potentialités de développement de l'Afrique retiennent toujours l'attention et méritent le soutien du Gouvernement ivoirien, car malgré tous les efforts accomplis le continent africain peine à disposer de toutes les bases logistiques nécessaires pour son développement.

Selon lui, l'aide locale est possible pourvu qu'il y ait la volonté de la mobiliser et que des efforts soient faits dans ce sens. Cependant, la désoccidentalisation de l'aide ne peut être effective qu'en joignant les forces et agissant collectivement.

Face à la situation de l'Afrique qui, malgré ses richesses en ressources naturelles et son potentiel humain en majorité jeune, est encore très vulnérable au sous-emploi, à l'immigration et aux catastrophes en tous genres, aux crises sanitaires récurrentes et aux effets des changements climatiques, M. Duncan a appelé les principales parties prenantes de l'humanitaire à s'impliquer selon leurs responsabilités, à savoir :

- Les gouvernants : mettre en place des politiques de coordination et de facilitation à travers des stratégies régionales d'appui aux plans d'action des Sociétés nationales.
- Les Sociétés nationales : créer des synergies dans des projets de développement et dans des actions humanitaires au niveau local, et s'intégrer dans tous les secteurs du développement pour créer une complémentarité d'actions.
- Les communautés : s'impliquer davantage dans les actions humanitaires entreprises en leur faveur par les Sociétés nationales, la participation communautaire constituant la garantie du succès et de la pérennisation de toutes les actions en direction des populations.

- La société civile africaine : développer ses politiques philanthropiques afin de répondre aux sollicitations en ressources financières exprimées par les Sociétés nationales.

M. Duncan a souhaité une fois encore aux participants une chaleureuse bienvenue et un agréable et fructueux séjour en Côte d'Ivoire. Il a exhorté l'ensemble des participants à s'impliquer fortement dans les travaux de cette importante rencontre dont les conclusions seraient attendues avec un grand intérêt.

En formulant ses vœux de plein succès dans les travaux, il a déclaré, au nom de M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, l'ouverture de la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

## PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

---

La première séance plénière a été présidée par le vice-président de la Fédération et président du Comité directeur de la Conférence panafricaine, M. Abbas Gullet. Selon lui, les crises humanitaires ont augmenté en nombre, en ampleur et en complexité. Indépendamment des défis que posent ces événements, les Sociétés nationales africaines ont démontré qu'elles étaient les premières à intervenir et, dans de nombreux cas, qu'elles étaient parmi les très rares organisations à avoir accès aux communautés et aux personnes vulnérables. Les Sociétés nationales ont cherché à renforcer leur position unique et à l'améliorer. Cependant, les sacrifices ont été énormes. Des volontaires et des membres du personnel continuent à perdre la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Depuis le début de l'année, 16 volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont été tués au service de l'humanité - au Mali (1), au Nigéria (6), au Mexique (2), en Syrie (7).

### I. RESULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE LA 8<sup>E</sup> CONFÉRENCE PANAFRICAINE

Il était crucial d'évaluer l'état de mise en œuvre et l'impact du Plan d'action d'Addis-Abeba et d'en tirer les leçons pour étayer le débat et les échanges au cours de la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine.

Le Plan d'action d'Addis-Abeba, l'engagement pris par les Sociétés nationales africaines, visait les objectifs suivants :

#### **1) Favoriser le rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics et mobiliser différents types de ressources à l'échelle nationale.**

Les Sociétés nationales sont des partenaires privilégiés du gouvernement de leur pays en termes de gestion des risques de catastrophe, malgré leurs ressources financières limitées. Il importe de structurer leurs opérations et d'en améliorer l'exécution, tout en renforçant leur statut d'auxiliaires de leurs pouvoirs publics :

1. Ces discussions peuvent être menées par le biais des missions diplomatiques de la Fédération, de concert avec les Sociétés nationales africaines.
2. Il faut améliorer la visibilité des Sociétés nationales africaines.
3. Les autres partenaires doivent investir dans les capacités des Sociétés nationales africaines en matière de communication et de plaidoyer.

La mobilisation des différents types de ressources au niveau national doit répondre à plusieurs objectifs :

4. Assurer l'indépendance des opérations et des services des Sociétés nationales par rapport aux financements externes.
5. Accroître l'efficacité opérationnelle, la fiabilité des Sociétés nationales africaines et la durabilité des ressources pour permettre une réponse immédiate aux besoins identifiés.

Pour y parvenir, les Sociétés nationales africaines doivent viser une stratégie efficace de mobilisation des ressources, une plus grande visibilité, une meilleure politique de gestion des ressources humaines, ainsi que, en dernière analyse, l'établissement de relations durables avec leurs partenaires locaux.

## **2) Renforcer la bonne gouvernance et les mécanismes de reddition de compte**

Dans cette optique, les Sociétés nationales doivent recourir à un processus d'audit global. Les audits sont des outils de gestion des risques visant à assurer la transparence et la responsabilité, ainsi qu'un meilleur attrait pour des investissements potentiels. Les Sociétés nationales se limitant aux audits de projets exigés par les financeurs externes créent et pérennisent une situation de dépendance, limitant l'accès à des opportunités de financement stratégiques et de nouveaux partenaires.

## **3) Investir dans la jeunesse : des engagements politiques à la mise en œuvre de la stratégie**

Les jeunes constituent une composante essentielle du travail de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à l'échelle internationale. Ils représentent la majorité des volontaires et sont un groupe cible stratégique dans la planification des Sociétés nationales. La participation des jeunes à la gouvernance offre également une opportunité de formation et de développement du leadership, et permet aux Sociétés nationales d'investir dans le renforcement des capacités de leurs futurs leaders.

## **4) Collecte, gestion et partage des données**

L'évaluation de la 8<sup>e</sup> Conférence panafricaine s'est caractérisée par un faible taux de réponses. Cette constatation met en évidence les lacunes des Sociétés nationales en matière de capacité de collecte, de gestion et de stockage des données, qui permettent de montrer les réalisations et les progrès, et d'identifier les opportunités de croissance. Le Système de compte rendu à l'échelle de la Fédération (FDRS) est un outil de collecte et d'analyse des données provenant des Sociétés nationales, mis en place dans le but de comprendre leurs capacités, services, forces, failles et leur potentiel futur. Les données générées par le FDRS ont permis de comprendre la portée générale de l'action de la Fédération à travers l'action des Sociétés nationales.

## **5) Évaluation continue des capacités existantes**

Ce processus est important pour la réalisation des objectifs des Sociétés nationales et l'accomplissement adéquat de leurs missions. Il permet de mettre en évidence les faiblesses et de les corriger. Malgré différents types d'évaluations de leurs capacités (NEPARC, STAR, OCAC, etc.), les Sociétés nationales ont indiqué qu'elles n'ont pas nécessairement reçu de soutien en lien direct avec les résultats des processus d'évaluation. Il est donc nécessaire de déterminer des processus de suivi utiles des évaluations et d'établir un lien entre les résultats des évaluations institutionnelles et le soutien au développement que les donateurs et les partenaires accordent aux Sociétés nationales.



## 6) Bonne gouvernance : améliorer la base juridique

Les Sociétés nationales sont dotées de statuts qui définissent le cadre juridique en termes de bonne gouvernance, de reddition de comptes et de stabilité. De ce fait, la révision de la base juridique constitue l'une des stratégies clés de réussite des Sociétés nationales africaines.

Les Sociétés nationales africaines demeurent des institutions qui intéressent rarement les dirigeants des secteurs public et privé. La limitation des mandats et la régularité des élections créent un mécanisme qui permet d'écarter les leaders improductifs, incompetents et peu coopératifs, susceptibles de compromettre le développement d'une Société nationale.

### Conclusion de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action

Au-delà de l'évaluation, les Sociétés nationales africaines doivent aborder la question de savoir si elles possèdent en leur sein les attitudes, la dynamique et les outils adéquats, et définir le type d'appui spécifique dont elles ont besoin et qui peut être obtenu auprès des partenaires. La principale difficulté réside dans l'existence de plusieurs cadres de planification et de mise en œuvre des programmes qui sont conditionnés par les priorités des donateurs, les stratégies nationales adoptées par les gouvernements et les besoins humanitaires émergents. Cette situation requiert un effort d'équilibre délicat à l'heure d'élaborer un plan de développement centralisé au sein des Sociétés nationales. Le Plan d'action d'Addis-Abeba et les engagements ultérieurs de la Conférence panafricaine doivent être vus comme une boussole indiquant une direction spécifique que les Sociétés nationales africaines doivent suivre dans leurs propres efforts de développement.

## II. INVESTIR DANS LE LEADERSHIP DE L'AFRIQUE, LA GOUVERNANCE, LA DURABILITE ET LA RESILIENCE

La Conférence a consacré un débat général à cette thématique. Le débat a été animé par Mme Constance Motshumi, présidente de la Croix-Rouge sud-africaine, avec les intervenants suivants : Mme Gina Din Kariuki, experte en communication ; M. Ousmane Doré, directeur général pour l'Afrique centrale à la Banque africaine de développement (BAfD), et M. Elhadj As Sy, secrétaire général de la Fédération internationale.

Les discussions ont été centrées sur les politiques et les stratégies d'investissement pour une gouvernance, une durabilité et une résilience optimales. Les intervenants ont mis en exergue l'importance du secteur privé dans le processus de partenariat stratégique, les outils et les stratégies de financement de la BAfD par exemple, et la nécessité d'explorer de nouveaux outils de collaboration et de synergies avec les Sociétés nationales.

Ce débat a été suivi de deux commissions plénières, qui ont porté sur les thèmes subsidiaires de la Conférence et se sont subdivisées en trois et quatre groupes de travail respectivement.

- 1) Commission A (3 groupes de travail) : Investir dans les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour travailler autrement.
- 2) Commission B (4 groupes de travail) : Investir dans la résilience des communautés en valorisant le rôle des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics et en faisant un usage innovant des partenariats stratégiques.



## **COMMISSION A : INVESTIR DANS LES SOCIÉTÉS NATIONALES POUR TRAVAILLER AUTREMENT**

---

M. Gullet a ouvert la séance sur cette thématique en incitant les Sociétés nationales à établir une véritable évaluation de leurs forces et de leurs faiblesses pour mieux aborder les problèmes d'intégrité, de leadership et de gouvernance et mieux y répondre.

Les problèmes d'intégrité au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont des conséquences préjudiciables sur les efforts de collecte de fonds du Mouvement ainsi que sur la conception et l'exécution de programmes efficaces pour réduire la vulnérabilité. Une augmentation du nombre de cas de fraude, de corruption et de mauvaise gestion des ressources a été constatée.

La 8<sup>e</sup> Conférence panafricaine a examiné le lien intrinsèque qui existe entre la redevabilité des Sociétés nationales africaines et leur aptitude à attirer des investissements. Les Sociétés nationales africaines se sont engagées à investir de manière continue et rigoureuse dans le renforcement des capacités et du professionnalisme des membres de leurs organes de gouvernance et de gestion. En outre, la 8<sup>e</sup> Conférence panafricaine a décidé d'établir un mécanisme d'examen par les pairs ayant pour responsabilité de superviser le suivi de la gouvernance entre Sociétés nationales africaines. Établi par les dirigeants des Sociétés nationales africaines, ce mécanisme est une structure de soutien par les pairs, chargée de développer la bonne gouvernance et la redevabilité dans les Sociétés nationales africaines.

### **LE CONCEPT D'INTEGRITE ET LE RÔLE DU COMITÉ DE CONTRÔLE DU RESPECT DES DISPOSITIONS ET DE MEDIATION**

Le docteur Muctar Jalloh, président du Comité du contrôle du respect des dispositions et de médiation (Comité), a donné une vue d'ensemble du concept d'intégrité et de respect des dispositions et a évoqué l'interaction avec les acteurs chargés de gérer les questions d'intégrité. Le concept d'intégrité a été défini comme l'étendue de « la volonté et de la capacité des Sociétés nationales et de leur Fédération internationale d'agir en vue de réaliser leurs objectifs, leurs politiques et leurs normes respectifs déclarés dans le plein respect des Principes fondamentaux du Mouvement ». Il a ajouté que l'élaboration d'un « tableau de bord avec huit critères » permettait de mettre rapidement en évidence les problèmes d'intégrité.

En outre, le secrétaire général de la Fédération internationale a appelé à l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées relatives à la gestion des problèmes d'intégrité au sein de la Fédération internationale. Ces processus offrent aux Sociétés nationales africaines la possibilité de renforcer leurs mécanismes de protection de l'intégrité et de redevabilité.

Il a ensuite résumé l'évolution du cadre relatif à l'intégrité depuis 2007, date de la création du Comité, à 2015, quand le Comité a obtenu un « droit d'initiative ».

Ce droit d'initiative s'applique si aucun progrès n'a été réalisé après que des efforts ont été faits pendant deux ans pour essayer de remédier à une infraction à l'intégrité et lorsqu'une Société nationale ne remplit pas trois éléments du tableau de bord simultanément : (1) les statuts n'ont pas été révisés au cours des dix dernières années ; (2) un rapport annuel n'a pas été soumis pendant trois années consécutives ; (3) une déclaration en défaut a été prononcée.

Le docteur Jalloh a clarifié les rôles et les responsabilités en mettant l'accent sur les points suivants : (1) le rôle de la Société nationale, qui doit remédier à ses problèmes d'intégrité ; (2) le Secrétariat de la Fédération aidera les Sociétés nationales conformément à ses procédures opérationnelles normalisées ; (3) en dernier ressort, le Comité jouera un rôle dans le règlement de l'infraction à l'intégrité ; (4) si la Société nationale n'est pas en mesure de remédier à l'infraction à l'intégrité et que le problème nuit à la réputation de l'organisation, le Conseil de direction exercera des sanctions.

Il a conclu la séance en faisant une synthèse des leçons apprises de 2007 à 2015, à savoir (1) la complexité du règlement des problèmes liés à l'intégrité ; (2) la particularité de chaque cas et la nécessité d'adopter des approches personnalisées ; et (3) la détermination de la Société nationale à résoudre sa crise d'intégrité. Le Comité a pour rôle de définir des solutions avec la Société nationale, notamment en usant de la diplomatie et de la persuasion et en relançant constamment le processus, c'est-à-dire de vaincre les résistances avec persistance. En fin de compte, c'est un effort collectif du Comité, du Secrétariat et des groupes régionaux.

### **GROUPE DE TRAVAIL 1 : Que devraient faire les Sociétés nationales africaines pour aborder les problèmes d'intégrité, de leadership et de gouvernance ?**

Cette session a offert aux Sociétés nationales africaines l'opportunité de mieux comprendre les progrès, les problèmes, les risques et les possibilités d'investir dans la redevabilité et l'intégrité de leurs institutions.

Les objectifs étaient les suivants : (1) examiner les causes et les schémas des variables contribuant aux problèmes d'intégrité et de redevabilité dans les Sociétés nationales ; (2) donner aux participants une idée plus précise des outils, des processus et des cadres pour la gestion des risques et la réduction de la fraude et de la corruption dont dispose la Fédération ; (3) mettre en évidence les progrès et les obstacles dans les Sociétés nationales africaines concernant le développement de la bonne gouvernance, du leadership et de la redevabilité ; (4) examiner les expériences, les analyses et les mesures concrètes entreprises par le Groupe de suivi de la gouvernance en Afrique pour développer la redevabilité, la transparence et la bonne gouvernance ; et (5) examiner les mécanismes d'appui existants et les possibilités dont disposent les Sociétés nationales africaines pour renforcer leur leadership et la bonne gouvernance.

Les participants à ce groupe de travail ont élaboré, à la suite de discussions fort intéressantes, les résolutions suivantes :

1. Comprendre les cadres de redevabilité et les normes d'intégrité applicables au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et s'y conformer.
2. Explorer les options, les outils et les cadres disponibles pour renforcer la bonne gouvernance et la redevabilité, tels que :
  - Procédures de recrutement (des membres de la gouvernance et de la gestion) claires, fondées sur la compétence, les capacités, l'expérience et la diversité (Mouvement et société civile)
  - Clarification des rôles et responsabilités au sein des organes de gouvernance et des organes de gestion
  - Formation continue pour renforcer les capacités individuelles et institutionnelles
  - Révision régulière et diffusion des statuts
  - Audit institutionnel interne et externe

- Respect et application des lois locales
3. Comprendre et utiliser les mécanismes d'appui que peuvent fournir les pairs, les partenaires du Mouvement et les donateurs :
    - L'importance des groupes régionaux tels que le Groupe de suivi de la gouvernance en Afrique et les groupes sous-régionaux
    - Les partenaires du Mouvement
    - D'autres partenaires externes
  4. Adhérer à un cadre local et régional d'alerte et d'action précoces contre les risques de fraude, de corruption et de mauvaise gestion en leur sein.
    - Mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation
    - Application de sanctions (gouvernance et gestion) en cas de non-respect des règlements internes
    - Sanctions exercées à l'encontre des Sociétés nationales selon les critères du Comité

## **GROUPE DE TRAVAIL 2 : Comment les Sociétés nationales africaines se concentrent-elles sur le développement des systèmes et des capacités des ressources humaines ?**

L'analyse des échecs du leadership, de la gouvernance et de la reddition de comptes dans de nombreuses Sociétés nationales africaines a souligné la nécessité de renforcer les ressources humaines et les systèmes afin d'accroître la transparence et la redevabilité et de surmonter les problèmes de fraude et de corruption.

L'accent a été mis sur les questions de leadership, le recrutement et la sélection, la cooptation, l'insertion, la gestion des codes de conduite et le développement du leadership. Le groupe de travail a exploré non seulement les systèmes, mais aussi les processus et la technologie qui doivent être mis en place pour les soutenir.

Les différents constats des participants ont convergé vers des discussions très intéressantes autour du désir des Sociétés nationales de souscrire au principe de la gestion de l'excellence et de la nécessité d'investir dans des systèmes et les capacités des ressources humaines.

L'environnement actuel étant marqué par la concurrence, les Sociétés nationales africaines, sans pour autant souscrire à la logique de la concurrence classique, ont besoin de professionnaliser leurs ressources humaines et de se doter des outils de gestion moderne afin de promouvoir la transparence et la redevabilité dans l'esprit de la Politique du Mouvement relative au développement organisationnel adoptée à Sydney.

Les Sociétés nationales ont considéré qu'elles devaient, chacune, définir une vision avant de parler d'un quelconque investissement en Afrique en général et dans leur Société nationale en particulier. Elles ont souhaité établir un partenariat de longue durée pour traduire le thème de la Conférence dans la réalité.

### **Ces débats ont abouti aux recommandations suivantes :**

- Élaborer un plan de développement assorti d'une vision et d'un cadre logique.
- Se doter d'outils de gestion, de procédures financières, de systèmes d'achat et d'outils de gestion des ressources humaines.

- Professionnaliser les membres, les volontaires et les employés et développer les indicateurs de réalisation et de résultats.
- Procéder à des auto-évaluations périodiques des performances, de la mise en œuvre des politiques adoptées et des capacités professionnelles des ressources humaines.
- Intégrer les facilités offertes par les technologies de l'information et de la communication dans la gestion quotidienne de tous les aspects professionnels et opérationnels.
- Promouvoir l'appropriation de toutes les politiques par les membres.
- Souscrire au principe du recrutement ciblé pour garantir la qualité des ressources au niveau de la gouvernance et recourir à des compétences externes pour garantir la qualité de l'exécutif.
- Favoriser une collaboration franche et professionnelle entre les organes de gouvernance et les organes de gestion.

### **GROUPE DE TRAVAIL 3 : Jeunes et volontaires pour travailler autrement**

Les jeunes représentent près de la moitié des volontaires et sont touchés par des phénomènes tels que l'urbanisation, la violence, la toxicomanie, les problèmes de santé mentale, le chômage et le ralentissement économique mondial. Néanmoins, face à ces multiples défis, les jeunes ont également une foule de possibilités : l'accès croissant à l'information, les progrès technologiques rapides, l'amélioration de la mobilité et l'entrepreneuriat offrent des opportunités d'excellence.

Les débats de ce groupe de travail ont porté sur (1) la participation des jeunes et des volontaires au processus de prise de décision ; (2) le renforcement de la capacité des jeunes et des volontaires à assumer plus de rôles de leadership ; et (3) la reconnaissance de la contribution des jeunes et la création d'espaces pour les jeunes dans divers contextes culturels.

Divers constats se sont dégagés : (1) la nécessité de former les jeunes et les volontaires en mettant l'accent sur le Mouvement, les principes et les valeurs, les domaines d'intervention des Sociétés nationales et les compétences en matière de gouvernance et de leadership ; (2) la nécessité de créer des environnements favorables à l'inclusion ; et (3) la nécessité d'opérationnaliser les réseaux régionaux afin de mutualiser les expériences et de faire face aux défis communs et (4) la nécessité de constituer une plateforme d'innovation et de créativité.

#### **Les recommandations suivantes ont été faites :**

- Élaborer des stratégies adéquates de rétention des volontaires, y compris différents mécanismes de motivation et d'encouragement.
- Favoriser le plein engagement des jeunes dans les problèmes et préoccupations des volontaires au sein de leur Société nationale.
- Prévoir des ressources financières suffisantes pour les activités liées à la jeunesse.
- Mettre en place de nouvelles formes de volontariat au sein des Sociétés nationales ainsi que des systèmes adéquats de validation et de gestion de données, afin de rester en phase avec les avancées technologiques et autres changements en cours.
- Renforcer les capacités des volontaires afin de mobiliser des ressources locales et internationales.
- Développer les partenariats avec les composantes du Mouvement et d'autres institutions pour soutenir la jeunesse.

## **COMMISSION PLÉNIÈRE B : INVESTIR DANS LA RÉILIENCE DES COMMUNAUTÉS : LOCALISATION DE L'AIDE, RÔLE D'AUXILIAIRE ET PARTENARIAT**

---

Le débat, animé par le docteur Fatoumata Nafo-Traoré, directrice régionale pour l'Afrique, a été axé sur la sécurité alimentaire. Cinq pays – l'Éthiopie, le Kenya, le Nigéria, le Soudan du Sud et la Somalie – ont fait part de leurs expériences dans ce domaine. Le sujet était d'actualité, car au moment où se tenait la Conférence, le continent subissait une crise humanitaire très sévère : la famine était confirmée dans certaines parties du Soudan du Sud et se profilait au Nigéria et en Somalie. Cette crise menaçait également le Kenya et l'Éthiopie.

Il a été constaté que malgré les progrès réalisés, l'Afrique subsaharienne reste une région où la sécurité alimentaire n'est pas encore une réalité. La famine a connu un déclin significatif, passant de 27 % en 1990 à 20 % en 2016. Toutefois, du fait de l'accroissement démographique, des changements climatiques et des conflits, la famine a progressé en chiffres réels (232,5 millions de personnes en 2016, contre 181,7 millions en 1990).

Le docteur Nafo-Traoré a déclaré que « tant que nous aurons des conflits et ne prendrons pas de mesures adéquates pour atténuer les effets du changement climatique, l'insécurité alimentaire sera toujours un problème majeur ».

### **Les discussions ont porté sur les points suivants :**

- **Préparation et développement communautaires**

La préparation des communautés aux catastrophes est un modèle de partenariat sur le long terme, conduit et conçu par les communautés locales. Le rôle d'une Société nationale est de fournir un forum pour créer un lien entre les besoins des communautés locales et les perspectives, les intérêts et le soutien au développement disponibles à travers les donateurs et les partenaires. Il ne s'agit pas d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes qui ne sont pas conçus et compris par les communautés ou nécessaires pour elles. La préparation à long terme ne peut être réalisée qu'en plaçant les communautés au centre et en s'attaquant aux composantes structurelles de leur vulnérabilité, y compris dans les lois et les politiques. Une approche de projet à court terme ne portera pas de fruits.

Les participants ont confirmé que les Sociétés nationales favorisent majoritairement le modèle de développement communautaire dans lequel les partenaires, au terme de concertations dans la communauté et en collaboration avec les autorités locales, choisissent un plan d'action acceptable qui responsabilise la communauté dans la limite de ses capacités, et utilisent leurs volontaires comme des agents de mobilisation communautaire et de facilitation.

L'accent a été mis sur la nécessité, pour les Sociétés nationales, d'être proches des pouvoirs publics de leur pays et de coopérer avec tous les acteurs sociaux, la société civile, les chefs traditionnels et les groupes informels afin de réussir à réduire les risques et gérer les catastrophes ainsi qu'assurer un changement sur le long terme.

- **La communication pour le changement social et de comportement**

La plupart des projets dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition impliquent des changements sociaux et comportementaux au niveau communautaire.

Une formation adéquate et la mobilisation des structures territoriales permettront aux Sociétés nationales de collecter et d'analyser les données qui aideront à identifier les disparités géographiques, les poches de pauvreté et les menaces pour la sécurité alimentaire et la nutrition. La mise en évidence des mesures les mieux adaptées au contexte local réduit au minimum les risques d'échec.

De manière générale, les interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire vont de pair avec les activités relatives à la réduction des risques et à la gestion des catastrophes, ce qui leur donne une valeur ajoutée.

**GROUPE DE TRAVAIL 1 : Comment renforcer les capacités et les compétences des communautés dans la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles, à l'insécurité alimentaire, aux problèmes de santé et aux conséquences des changements climatiques ?**

La préparation aux catastrophes est essentielle, permet de créer des réseaux régionaux de Sociétés nationales et renforce l'impact collectif du Mouvement sur la préparation et la réponse aux catastrophes globalement. Cette session a mis l'accent sur la préparation aux catastrophes, la résilience communautaire, la sécurité alimentaire, la santé et l'adaptation aux changements climatiques.

La résilience des communautés a été l'une des grandes priorités du Mouvement au cours des dernières années, car il faut qu'elle soit véritablement renforcée et que les communautés soient mieux préparées aux menaces auxquelles elles seront confrontées.

Ce groupe de travail s'est penché sur l'analyse des lacunes dans la préparation aux catastrophes et s'est attaché à mettre en valeur les bonnes pratiques en matière de développement des capacités, de mise en place et de déploiement des activités, et de renforcement du rôle des Sociétés nationales en tant que premiers intervenants par le biais de plaidoyer juridique (projets de droit relatif aux catastrophes).

**Les participants ont soulevé les points principaux suivants lors des débats :**

- Les actions locales doivent être intégrées dans la planification du développement local et favoriser le renforcement du rôle d'auxiliaire.
- L'importance de développer des bases de volontaires au niveau communautaire.
- Établir un corpus de connaissances fondées sur la pratique, à travers la mise en place d'une recherche opérationnelle afin de consolider les programmes de renforcement de la résilience.
- Prendre en compte des approches participatives, où les communautés sont associées à la création conjointe de services (et ne sont pas uniquement des bénéficiaires de services).

## Les recommandations suivantes ont été faites :

- Nécessité d'une approche intégrée favorisant une perception holistique et multisectorielle des vulnérabilités pour créer un impact fort dans l'optique désirée de changement.
- Établir des liens internes et externes, aux niveaux national et mondial, en matière de résilience communautaire.
- Prendre appui sur la résilience naturelle des communautés à long terme et tirer les enseignements nécessaires afin d'éviter l'introduction de nouvelles idées qui ont un faible potentiel d'adoption.
- Le programme de renforcement de la résilience doit s'appuyer avant tout sur des données ; ainsi, des investissements doivent être consentis dans la récolte, l'analyse et l'archivage de données.
- Des programmes de renforcement de la résilience communautaire axés sur l'identification et la cartographie des risques dans la collectivité doivent être menés en partenariat avec les gouvernements, les universités et les établissements de recherche.
- Renforcer les stratégies d'engagement communautaire afin de développer les capacités (laboratoires / centres d'innovation), sensibiliser, opter pour la gestion des ressources et la durabilité.
- Intégrer les stratégies de développement durable telles que les ODD (Objectifs de développement durable), les COP (Conférences des États parties à la Convention sur les changements climatiques), les cadres de Sendai, les cadres de la Fédération internationale pour la résilience et autres, dans les programmes de résilience.
- Le programme de renforcement de la résilience doit prendre la forme d'investissements à long terme et de partenariats clairs et sur plusieurs années.
- Améliorer les ressources locales (humaines, naturelles).
- Les questions de sécurité alimentaire doivent aller au-delà de la production agricole, mais il faut mettre l'accent sur l'ensemble de la chaîne de valeur (production à valeur ajoutée, du marketing à l'utilisation).
- Des structures de gestion et de gouvernance solides et fonctionnelles sont un préalable pour un programme de renforcement de la résilience.
- Plaidoyer en faveur de la résilience auprès des gouvernements et des partenaires.
- Tirer parti des capacités des volontaires et de l'engagement des jeunes. Des partenariats à plus long terme pour bâtir des réseaux efficaces.

## **GROUPE DE TRAVAIL 2 : Le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales africaines**

Les Sociétés nationales sont reconnues par le gouvernement de leur pays comme des auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire du fait qu'elles complètent et soutiennent les pouvoirs publics en temps de crises humanitaires et d'urgences.

La résolution 2 de la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge explique le rôle des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics. Le rôle d'auxiliaire, qui trouve son fondement dans un des Principes fondamentaux du Mouvement, constitue une part essentielle de l'identité d'une Société nationale, dont il peut grandement influencer le travail. Il explique le rôle d'une Société nationale au sein de son pays et les Sociétés nationales africaines doivent mieux exploiter ce rôle unique au niveau national. Alors que certaines Sociétés nationales africaines ont réussi dans ce domaine, beaucoup n'ont pas encore eu cette opportunité.



Il est nécessaire d'approfondir la compréhension que les parlementaires ont du statut d'auxiliaire car ce sont eux qui adoptent les lois établissant le cadre juridique dans lequel les Sociétés nationales opèrent.

Cette session a exploré de nouvelles façons de déterminer comment les Sociétés nationales africaines peuvent tirer le meilleur parti du rôle d'auxiliaire auprès des pouvoirs publics et être considérées comme des « partenaires humanitaires de choix » dans leurs pays respectifs.

#### **Les constats suivants ont été dégagés par les participants lors des débats :**

- Les Conventions de Genève consacrent la création des Sociétés nationales et leur statut d'auxiliaires des pouvoirs publics.
- Les Sociétés nationales africaines bénéficient d'un ancrage institutionnel : elles ont (1) le statut de membres des conférences internationales aux côtés des États et (2) le statut de membres des différentes structures créées par les États en matière d'assistance humanitaire.
- Elles ont également différents types d'avantages : (1) avantages fiscaux et douaniers ; (2) bénéfice de biens mobiliers et immobiliers ; (3) subventions et affectation de ressources humaines ; (4) position sur le plan protocolaire, etc.
- Les Sociétés nationales africaines doivent avoir des exigences : (1) veiller à l'intégrité à tous les niveaux en leur sein ; (2) cultiver des rapports de confiance avec les gouvernements par une communication permanente ; (3) éviter les immixtions des membres, des employés et des volontaires dans les controverses d'ordre politique et de s'engager dans les partis politiques.

#### **Les recommandations suivantes ont été faites :**

- Renforcer la crédibilité et la bonne gouvernance des Sociétés nationales africaines afin de mieux garantir leur rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics.
- Sensibiliser à tous les niveaux les différentes autorités pour une meilleure appropriation du rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales africaines dans le domaine humanitaire.
- Rappeler aux États leurs obligations qui permettent aux Sociétés nationales africaines de mieux jouer leur rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire.

#### **GROUPE DE TRAVAIL 3 : Quels types d'investissements et de partenariats (Mouvement, secteur privé, institutions régionales, banques de développement et Union africaine) seraient propices au renforcement des capacités et à la durabilité des Sociétés nationales africaines ?**

Il a été rappelé que le Plan d'action d'Addis-Abeba définit les conditions nécessaires pour attirer les investissements, favoriser le rôle d'auxiliaire, renforcer les mécanismes de bonne gouvernance et de responsabilisation et assurer un engagement plus efficace dans les partenariats locaux et internationaux. Le Plan d'action reconnaît également que les Sociétés nationales africaines sont dans une position privilégiée dans leurs pays respectifs en raison de leur rôle d'auxiliaire, tout en soulignant la nécessité pour les Sociétés nationales d'être des partenaires potentiels préférés par les secteurs publics et privé.

La coopération entre plusieurs acteurs est nécessaire pour répondre à des défis mondiaux de plus en plus grands. Des investissements et des partenariats novateurs permettent d'atteindre les objectifs de développement et d'accroître la résilience d'un pays.

Par conséquent, la Fédération internationale et les Sociétés nationales africaines doivent mobiliser des acteurs de différents secteurs, notamment les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, les entités multilatérales et le secteur privé, les universités et les médias, la société civile et les communautés pour une réponse humanitaire plus efficace.

En fait, les approches novatrices de l'amélioration de la réponse humanitaire et de la réduction et la prévention des risques de catastrophe dépendent souvent de l'expertise du secteur privé. Par exemple, l'accent mis sur les technologies novatrices et les instruments de soutien à la gestion des risques de catastrophe – tels que les systèmes d'alerte précoce et de nouveaux produits d'assurance permettant d'accroître la résilience des zones sujettes aux catastrophes – s'appuient sur des structures et des mécanismes du secteur privé tels que les transferts d'espèces par téléphone.

La session a eu comme objectifs de (1) familiariser les participants avec les outils, les processus et les cadres concernant les investissements et les partenariats novateurs ; (2) d'explorer l'adaptation du Mouvement à l'évolution du paysage de l'investissement ; et (3) de discuter des stratégies pour favoriser les investissements privés et attirer les bailleurs de fonds habituels.

Ce groupe a eu l'avantage de la diversité, puisqu'il a réuni, outre les Sociétés nationales, le représentant de l'UNICEF et les partenaires.

La discussion a débuté par une brève allocution du représentant de l'UNICEF, qui s'est dit heureux d'avoir été invité à la Conférence panafricaine et a rappelé que l'UNICEF avait signé un protocole d'accord avec la Fédération internationale au niveau mondial. Ce protocole d'accord peut ensuite être appliqué en cascade aux différents pays.

Il a fait valoir que les deux institutions avaient des points communs en termes de populations cibles et de programmes. En fait, le réseau Croix-Rouge et Croissant-Rouge est un partenaire stratégique de l'UNICEF, car le Mouvement a un vaste réseau de volontaires. D'où la nécessité de promouvoir la prévention plutôt que seulement l'intervention.

Les débats sur les partenariats stratégiques ont convergé sur les points suivants :

- Un partenariat doit être pertinent et axé sur le renforcement des compétences de la Société nationale, et représenter un processus de long terme, plutôt qu'un contrat prévoyant de livrer des résultats sur un court terme.
- Un véritable partenariat permet d'avancer ensemble durablement et de renforcer les capacités de collecte de fonds.
- Il est nécessaire de travailler autrement ensemble et de se concentrer sur le renforcement des capacités du partenaire.
- Avoir une stratégie de partenariat qui permettra un bénéfice mutuel.
- Il faut prioriser les objectifs pendant la négociation des partenariats.
- Les partenariats doivent être guidés par les besoins identifiés sur le terrain.
- Les partenariats devraient être bénéfiques à la fois pour les finances et pour les compétences.
- S'engager correctement dans le partenariat.
- L'UNICEF apprécie la proximité dont les Sociétés nationales jouissent avec leurs communautés, en comparaison avec d'autres institutions.
- Les Sociétés nationales ont un impact sur les communautés.

## Discussions

- Nécessité d'avoir des programmes de prévention, axés par exemple sur les bonnes pratiques d'hygiène.
- Partage de plus d'informations avec nos partenaires afin de mieux comprendre le mandat de chacun.
- Investissement dans les Sociétés nationales par les partenaires afin de renforcer leurs capacités.
- Évaluation de la viabilité du partenariat.
- La capacité des Sociétés nationales doit atteindre un bon niveau de développement pour réussir un partenariat.
- Disposer de systèmes appropriés sur le terrain (avoir un cadre standard clair pour impliquer le secteur privé avec le soutien de Fédération internationale).
- En s'engageant dans des partenariats, il est nécessaire de prendre en compte l'ampleur des programmes ou des interventions.
- Conclure des partenariats qui habilite la Société nationale en termes de capacités plutôt que des partenariats qui épuisent ses ressources.
- Encourager les partenariats à plus long terme.
- Développer des partenariats avec d'autres institutions, telles que les agences des Nations Unies, les banques, etc.
- Tous les partenariats doivent être conformes aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

## **GROUPE DE TRAVAIL 4 : Les Sociétés nationales africaines et les questions de migration**

Le secrétaire général de la Fédération internationale, M. Elhadj As Sy, a donné une vue d'ensemble de la migration. Il a rappelé que le nombre de migrants, dont la majorité sont des migrants économiques, a augmenté rapidement au cours des 15 dernières années (173 millions en 2000, 222 millions en 2010).

La question de la migration, centrée sur le mouvement de personnes vers les pays occidentaux, en particulier vers l'Europe, a récemment suscité beaucoup d'intérêt de la part de la communauté internationale. Cependant, il est important de souligner la dimension régionale des mouvements migratoires. En 2015, il y avait 21 millions de migrants en Afrique (dont 18 millions de migrants internationaux en provenance de pays africains et restant en Afrique). En fait, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 86 % des réfugiés dans le monde restent dans les pays du Sud, et parmi eux beaucoup restent dans leur région d'origine. Les pays voisins ont toujours été les plus touchés par les mouvements importants de réfugiés et ils assument souvent une part disproportionnée du « fardeau » en raison de leur proximité géographique. Ce fardeau est exacerbé par les tentatives croissantes des pays de destination pour empêcher l'arrivée des migrants et des réfugiés sur leur territoire – ce qui alimente un sentiment de « transition » et encore plus d'incertitude.

Les migrants et les réfugiés sont souvent exposés à un large éventail de problèmes de protection dans les pays d'origine, de transit et de destination. Les conditions de vie tout au long du voyage sont précaires. Les défis que pose la protection fondamentale sont nombreux, tels que le renvoi ainsi que les obstacles physiques et administratifs empêchant les migrants d'accéder à la protection et à l'assistance humanitaires.

Les migrants sont confrontés à un risque accru de trafic, d'enlèvement et de violence, ainsi que d'arrestation et de détention arbitraires. Plus de 5 000 personnes seraient décédées en 2016 en essayant de traverser la Méditerranée, et le nombre de personnes qui perdent la vie en traversant les déserts vers les côtes nord-africaines reste largement inconnu.

La migration en Afrique est faite de mouvements divers, principalement intra régionaux : travailleurs migrants, migrants sans papiers, nomades, migrants saisonniers, travailleurs frontaliers, réfugiés et professionnels hautement qualifiés. La détérioration des conditions socioéconomiques et politiques dans la région conduit à des tendances à la migration irrégulière, à la diversification des itinéraires migratoires et à une augmentation du trafic et de la traite de personnes.

La Politique de la Fédération internationale relative à la migration, adoptée par le Conseil des Délégués en 2009, traite les besoins et les vulnérabilités des migrants, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile. En 2011, les États parties aux Conventions de Genève et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont adopté une résolution unanimement (résolution 3 de la Conférence internationale) appelant les États à « veiller à ce que leurs procédures nationales aux frontières internationales, en particulier celles qui pourraient entraîner un déni d'accès à la protection internationale, à l'expulsion ou à l'interdiction des personnes, incluent des garanties adéquates pour protéger la dignité et assurer la sécurité de tous les migrants ».

Notre politique en matière de migration, tout en soulignant que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ne devraient jamais prévenir ni promouvoir la migration, vise à relier l'assistance, la protection et le plaidoyer humanitaires pour les migrants le long des routes migratoires dans les pays d'origine, de transit et de destination. Nul n'ignore le rôle que les Sociétés nationales pourraient jouer dans la sensibilisation et l'information sur le processus de migration ainsi que pour atténuer les pressions migratoires dans les pays d'origine. Les Sociétés nationales peuvent renforcer le dialogue avec les gouvernements sur les droits et les besoins de tous les migrants et identifier les partenaires (à l'intérieur et à l'extérieur du Mouvement) avec lesquels développer des relations opérationnelles, de plaidoyer et de financement.

L'évolution de la situation, en particulier le phénomène de la migration irrégulière, la diversification des routes migratoires et l'augmentation du trafic et de la contrebande de migrants sont le résultat de la dégradation des conditions socioéconomiques et politiques dans la région.

La croissance démographique rapide, la dépression économique, les conflits, l'instabilité politique, la pauvreté généralisée et l'aggravation du chômage laissent penser que les migrations – y compris les flux de réfugiés – pourraient s'amplifier dans les années à venir.

En 2015, l'Afrique subsaharienne abritait le plus grand nombre de réfugiés au monde, soit environ 4,4 millions de personnes, et le nombre de personnes déplacées dans la région ne cessait de croître, avec une augmentation des réfugiés du Soudan du Sud.

Cinq pays africains figuraient parmi les dix premiers pays d'accueil de réfugiés au monde : l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Tchad.

En Afrique, les migrants contribuent principalement à la société d'accueil (en termes non seulement économiques mais aussi de culture et de diversité). Il est nécessaire de mettre l'accent sur les contributions positives des migrants et d'élaborer des politiques qui profitent aux pays de destination, aux pays d'origine et aux migrants.

Des efforts sont nécessaires pour « changer de discours », lutter contre le racisme, l'intolérance et la discrimination, favoriser l'inclusion sociale et présenter les migrants et les réfugiés comme des contributeurs actifs et positifs.

Il est nécessaire d'aller au-delà des considérations politiques à court terme et de développer une approche de la migration qui place les personnes au centre et reflète les développements économiques, sociaux et démographiques

#### **Les participants ont soulevé les points principaux suivants lors des débats :**

- Contextualiser la dynamique complexe de la migration en Afrique afin de mieux prendre en compte les vulnérabilités et de répondre aux besoins des migrants.
- Identifier les domaines de collaboration et d'engagement pour porter assistance et protection aux migrants.
- Mettre en place des solutions ancrées régionalement, pour atténuer les pressions migratoires et construire des communautés locales plus fortes.
- Répartir les secteurs d'activités entre différents partenaires locaux, régionaux et internationaux.

#### **Les conclusions issues de ce groupe de travail sont les suivantes :**

- Les Sociétés nationales sont appelées à faire face aux défis de la migration.
- Les acteurs du domaine doivent travailler ensemble pour apporter des réponses synergiques.
- S'atteler à la formation des volontaires pour faire face aux défis.
- Renforcer les capacités des Sociétés nationales en Afrique pour intervenir à la hauteur des besoins.
- Travailler avec les institutions financières pour répondre aux besoins des migrants.
- Renforcer la collaboration au sein du Mouvement. Mettre en action les équipes nationales d'intervention en cas de catastrophe pour des actions transfrontalières.
- Mettre en lien les actions ou les réponses pour établir la chaîne de solidarité.
- Les Sociétés nationales doivent observer une stricte neutralité dans leurs services aux migrants.
- Travailler à léguer un monde d'espoir aux jeunes.
- Faire une place moins grande à la diplomatie et entreprendre des actions concrètes.
- La société civile doit changer son mode de communication au sujet de la migration.

#### **Les recommandations suivantes ont été faites :**

- S'attaquer aux causes profondes de la migration.
- Enclencher des réponses humanitaires sans racisme et sans discrimination dans un cadre de partenariat afin d'établir la chaîne de solidarité sur la trajectoire des migrants.
- Renforcer les partenariats au sein du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en mutualisant les moyens.

## SÉANCE PLÉNIÈRE

---

Vu la conjoncture et les changements rapides au sein des Sociétés nationales, il était très pertinent d'entamer un processus d'examen des « Lignes directrices relatives aux statuts des Sociétés nationales » pour refléter les changements actuels.

### I. INFORMATION SUR LE PROCESSUS D'EXAMEN DE CE DOCUMENT

Robert Kwesiga, secrétaire général de la Croix-Rouge de l'Ouganda et membre du groupe de travail restreint qui révisé ce document, a rappelé les raisons du processus : (1) le document date d'au moins une vingtaine d'années ; (2) il est basé sur le modèle organisationnel européen ; (3) il ne prend pas en considération la diversité des Sociétés nationales membres de la Fédération internationale ; et (4) il ne fait pas mention des thèmes du volontariat et de la mobilisation de ressources.

Le processus de révision a pour objectifs de : (1) renforcer les lignes directrices par des standards pertinents et actualisés ; (2) s'assurer que le support est facile à utiliser et accessible aux leaders ; (3) aider les Sociétés nationales à faire des choix éclairés, compatibles avec leurs contextes nationaux ; (4) s'assurer que le document de référence est adéquat et convivial ; et (5) refléter la diversité des environnements dans lesquels les Sociétés nationales opèrent, tout en veillant à ce que les Principes fondamentaux soient respectés.

Une révision approfondie est effectuée dans les domaines suivants :

- Leadership – revoir le dogme actuel de la séparation de la gestion et de la gouvernance, et se pencher sur d'autres modèles existants avec les freins et contrepoids nécessaires.
- Conformité / intégrité – nécessité d'avoir un élément fort sur ce sujet dans le futur document.
- Volontariat / adhésion de membres – les directives actuelles sont muettes sur les volontaires.
- Unité et relation entre les sections et le siège – promouvoir l'adaptabilité / l'agilité de la structure de la Société nationale.
- Rôle auxiliaire / indépendance : nécessité de renforcer davantage le rôle d'auxiliaire et l'indépendance.
- Questions financières : mettre l'accent sur les initiatives de collecte de fonds (dans le pays principalement).
- Élaborer des projets de normes pour les statuts des Sociétés nationales.
- Chaque chapitre comprend une description des objectifs, les normes et les composants « devoir » / « pouvoir ».
- Organiser des consultations durant les groupes de travail pendant les réunions statutaires de 2017.
- Finalisation de la révision du document en 2018

### II. ADOPTION DU PLAN D'ACTION ET DES RECOMMANDATIONS

Le rapporteur général de la Conférence, le docteur Muctar Jalloh, a présenté le plan d'action suivant qui a été adopté à l'unanimité.

## Investir en Afrique : Plan d'action d'Abidjan

Nous, les dirigeants des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Afrique, réunis à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 9 au 12 avril 2017, à l'occasion de la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,

**Rendant hommage** aux volontaires et aux membres du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui ont perdu la vie au service de l'humanité,

**Rappelant** la Déclaration de Ouagadougou, adoptée à la 5<sup>e</sup> Conférence panafricaine en 2000, le Plan d'action d'Alger, adopté à la 6<sup>e</sup> Conférence panafricaine en 2004, et les Engagements de Johannesburg, adoptés à la 7<sup>e</sup> Conférence panafricaine en 2008,

**Prenant appui** sur le Plan d'action d'Addis-Abeba, adopté à la 8<sup>e</sup> Conférence panafricaine en 2012,

**Reconnaissant** les risques récurrents et grandissants auxquels est confrontée l'Afrique, en particulier en ce qui concerne les catastrophes, l'insécurité alimentaire, la santé, les effets des changements climatiques et la migration,

**Déterminés** à développer et poursuivre le travail de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les actions communautaires dans toute l'Afrique en accordant une importance renouvelée aux partenariats locaux, nationaux et régionaux,

**Mettant l'accent** sur le renforcement de la résilience des communautés pour faire face aux défis humanitaires en développant les capacités et les compétences au niveau local,

**Reconnaissant** que la croissance économique en Afrique offre des possibilités nouvelles de mobiliser des ressources locales et régionales en faveur de notre action humanitaire et de développement,

**Incitant** les partenaires du Mouvement à continuer de collaborer avec les Sociétés nationales africaines à la mise en place de structures et de services durables,

**Déterminés** à maintenir et à renforcer la bonne réputation et l'image positive de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aux niveaux local, régional et international, 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine / Abidjan (Côte d'Ivoire) / 9-12 avril 2017,

Nous nous engageons collectivement et individuellement à investir en Afrique et à mettre en œuvre ce Plan d'action.

### Engagements d'Abidjan : Actions principales.

1. Renforcer nos capacités en matière de leadership, y compris de gouvernance et de gestion, de redevabilité et de durabilité.
2. Développer et soutenir les partenariats divers qui facilitent la collaboration transfrontalière en vue d'affermir les programmes reposant sur des données tangibles, et axés sur le



renforcement de la résilience des communautés, le soutien aux migrants, l'alerte précoce et la réduction des risques, etc. ;

3. Renforcer notre rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics à tous les niveaux par le biais de relations plus étroites et d'un dialogue constant.
4. Faire en sorte qu'un représentant jeunesse siège au conseil de direction en qualité de membre à part entière et veiller à ce que les jeunes participent tant à la mise au point qu'à la réalisation des programmes et des activités.
5. Renforcer les mécanismes de soutien par les pairs, tels le Groupe de suivi de la gouvernance en Afrique et les réseaux régionaux.

Ensemble, nous nous attacherons à bâtir une culture de la planification, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de ces actions, en prenant appui sur des indicateurs concrets.

Les actions renforceront la viabilité des Sociétés nationales et des communautés africaines et leur capacité d'intensifier leur développement et leur action humanitaire sur tout le continent.

**Indicateurs principaux :** Quatre indicateurs ont été définis pour mesurer les progrès accomplis au regard du Plan d'action d'Abidjan :

**Indicateur 1 :** Nombre de Sociétés nationales disposant d'un cadre de gestion des risques établi et de processus pour développer une culture de la transparence et de la redevabilité.

**Indicateur 2 :** Nombre de Sociétés nationales dont plus de 50 % des recettes sont créées au niveau national et bénéficiant d'une législation révisée qui garantit l'accès aux fonds publics.

**Indicateur 3 :** Nombre de Sociétés nationales se conformant pleinement à leurs obligations statutaires, telles qu'établies dans le tableau de bord du Comité de contrôle du respect des obligations et de médiation. **9<sup>e</sup> Conférence panafricaine / Abidjan (Côte d'Ivoire) / 9-12 avril 2017**

**Indicateur 4 :** Nombre de Sociétés nationales ayant mis en œuvre une politique relative à la jeunesse et comptant au sein de leur conseil de direction un jeune habilité à agir, élu par les jeunes.

À l'appui de ces indicateurs, les Sociétés nationales africaines :

- **Maintiendront** en place le Groupe de suivi de la gouvernance en Afrique en tant qu'organe d'examen par les pairs ayant pour responsabilité d'assurer le suivi de la gouvernance générale dans les Sociétés nationales africaines ;
- **Demandront** au comité directeur de la Conférence panafricaine d'élaborer des outils de mesure appropriés pour permettre aux Sociétés nationales de mesurer efficacement les progrès au regard de ce plan d'action ;

- **Demanderont** au comité directeur de la Conférence panafricaine d'examiner la composition, la structure et les fonctions de l'Équipe de coordination panafricaine, en consultation avec les Sociétés nationales africaines ;
- **Feront** rapport sur la base des indicateurs du Plan d'action d'Abidjan, en coordination avec l'Équipe de coordination panafricaine.

## ANNONCE DU FUTUR HOTE DE LA 10<sup>e</sup> CONFERENCE PANAFRICAIN EN 2021

La Conférence a traité de la question de l'attribution de l'organisation de la 10<sup>e</sup> Conférence panafricaine en 2021. Trois candidats ont exprimé leur volonté d'accueillir cet événement : la République démocratique du Congo, le Kenya et la Tunisie. Il leur a été demandé de transmettre leur dossier de candidature le plus tôt possible. Celui-ci sera examiné dans le cadre d'une mission d'évaluation technique, composée d'un représentant du Comité directeur de la Conférence panafricaine, de la directrice régionale et de la conseillère régionale pour l'Afrique.

## CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Après les allocutions de la présidente de la Conférence et du représentant de Mme la ministre de la Santé publique, le vice-président pour l'Afrique a clos la Conférence.

Un hommage chaleureux a été rendu aux volontaires de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire pour leur dévouement et leur contribution à l'organisation de la Conférence.

Après la cérémonie de clôture, une conférence de presse avec l'ensemble des journalistes nationaux et internationaux a eu lieu pour faire le bilan de la Conférence.

## CONFERENCE DE PRESSE

Le secrétaire général, M. Elhadj As Sy, a déclaré : « Au-delà des chocs et du stress que nous connaissons, il y a des fondamentaux sur lesquels il va falloir agir dans le long terme, ce qui demande des investissements, des connaissances, des capacités et des ressources financières, en priorité des ressources propres au continent, mais aussi des partenariats avec le Mouvement ».

Pour Mme la ministre de la Santé et de l'hygiène publique, « investir en Afrique, c'est s'impliquer dans la solidarité, s'impliquer dans l'humanité et dans l'humanisme, s'impliquer également en cas de catastrophe due aux changements climatiques, que malheureusement nos pays connaissent de plus en plus. Dans ces cas, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, aux côtés des structures sanitaires et des structures de protection civile, appuient les populations et les gouvernements ».

## **CONCLUSION**

---

Cet événement, qualifié de meilleure « Conférence panafricaine » à ce jour par l'ensemble des participants, a connu une forte participation : plus de 420 délégués représentant toutes les Sociétés nationales africaines, ainsi que de nombreux observateurs du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'autres organisations et partenaires.

Dès le début des préparatifs pour la Conférence, le Comité directeur a mis l'accent sur la participation des jeunes de toutes les Sociétés nationales africaines. Un forum leur a été consacré pour discuter

de leurs priorités et permettre un débat intergénérationnel avec le leadership africain. Le Forum Jeunesse a abouti à une déclaration qui a été bien reçue et dont les éléments les plus importants ont été intégrés dans le Plan d'action d'Abidjan.

Cependant, la participation des jeunes aux différents groupes de travail des deux commissions n'a pas été aussi importante que celle au groupe de travail sur les jeunes et les volontaires. Par conséquent, les jeunes devraient être associés à toutes les thématiques de la Conférence.

Les assises ont été d'un excellent niveau. En effet, les nombreux débats et échanges constructifs sur les thématiques « Investir dans le leadership et la gouvernance des Sociétés nationales » ainsi que « la résilience et la durabilité des communautés » ont permis d'aboutir au Plan d'action d'Abidjan. Ce dernier sera le cadre de référence pour l'ensemble des actions qui seront menées au cours des quatre prochaines années par les Sociétés nationales. Il aura comme objectif un meilleur développement et une intensification des actions humanitaires des Sociétés nationales au bénéfice des communautés les plus vulnérables sur le continent africain.

Le document adopté est bien conçu et plus précis que celui de 2012, avec cinq actions principales au lieu de dix, et quatre indicateurs au lieu de sept. Les dirigeants africains ont été unanimes à souhaiter le maintien et le renforcement du Groupe de suivi de la gouvernance en Afrique en tant qu'organe d'examen par les pairs. Il a été décidé de préparer ultérieurement un rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action sur la base de ces indicateurs en coordination avec l'Équipe de coordination panafricaine.

La forte présence des cadres dirigeants du Gouvernement ivoirien a démontré l'intérêt pour le thème de la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine et le rôle crucial de la Croix-Rouge en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics. D'ailleurs, la Conférence a permis de renforcer encore les excellentes relations entre le Gouvernement ivoirien et la Société nationale. Cette consolidation, que le gouvernement est appelé à soutenir de manière continue, permettra à la Société nationale de jouer encore mieux son rôle d'auxiliaire et d'assister le gouvernement dans la mise en œuvre des opérations humanitaires au service des communautés les plus vulnérables.